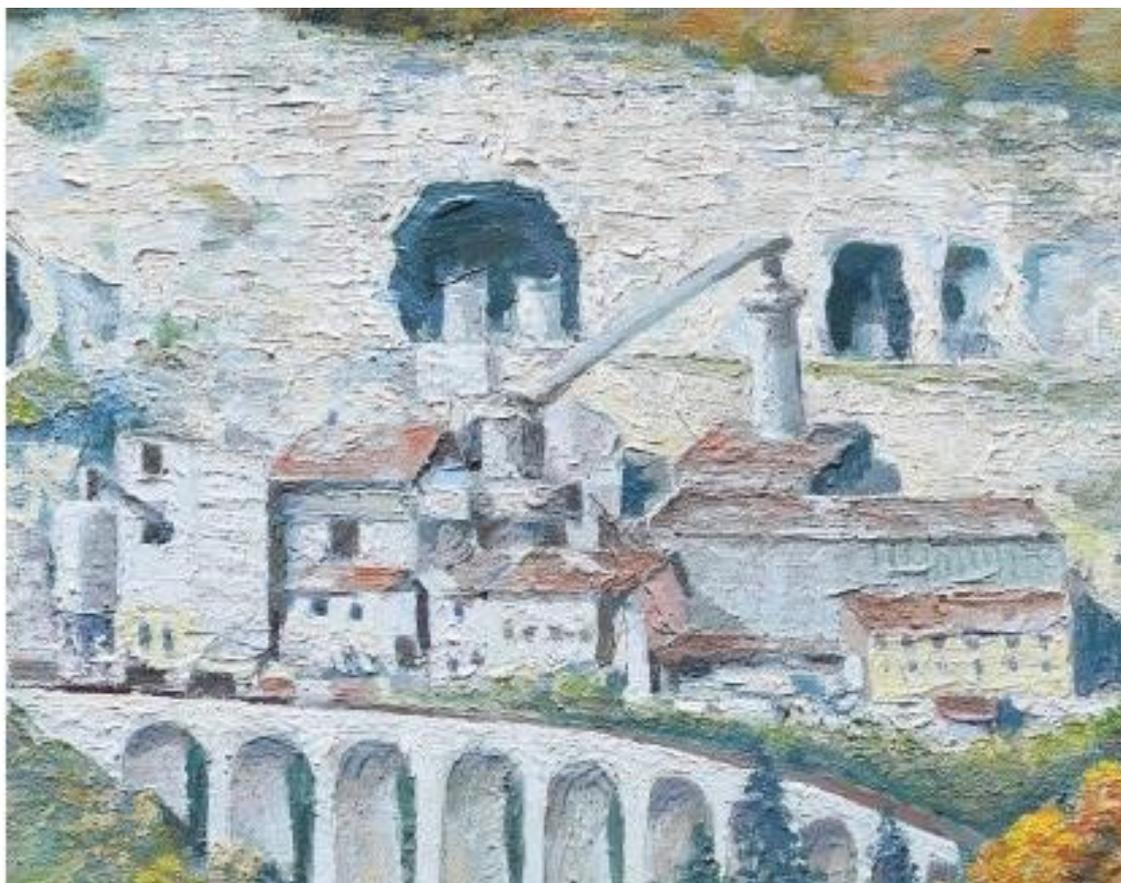


5R-Saint-Ursanne

Refuser-Réduire-Réutiliser-Recycler-Réinventer



L'histoire inspire l'avenir

La manière dont l'être humain gère les ressources disponibles en dit beaucoup sur la qualité et la viabilité d'une société. La fondation 5R aborde le thème sensible de la gestion des déchets et s'engage pour une économie durable, circulaire et pour une société stable et résiliente qui relève les défis de l'avenir.

La Fondation a pour but de créer des espaces de communication et d'émulation sur la problématique des déchets, ressources à valoriser par l'Art, la Culture, l'Innovation et la Formation. La règle des 5R du zéro déchet anime son action : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Réinventer (par la création artistique, l'innovation, la formation ou l'écoconception circulaire).

Le canton du Jura, précurseur en matière d'assainissement des sites contaminés, contribue par son histoire à comprendre la nécessité de l'économie circulaire. Saint-Ursanne, la Perle du Jura, est une petite cité médiévale très touristique. Ses anciens Fours à Chaux, localisés à côté de la gare, transmettent la mémoire du passé industriel de la mine assainie. Ce site s'impose pour la Fondation 5R qui propose de le recycler et le réinventer.

TABLE DES MATIÈRES

1. Les déchets en préambule.....	2
2. 5R – Une discipline – Une vision	6
3. Mine et anciens fours à chaux de St-Ursanne : un site idéal.....	9
4. Accessibilité et infrastructures	11
5. Les acteurs et l'organisation.....	14

1. Les déchets en préambule



Illustration 1 : Cathédrale de Pise, réutilisation de pierres de vestiges romains pour sa construction (photo ©Marcos Buser).

1.1. Un produit de la technique et de l'innovation

Depuis la fabrication de la première hache en pierre par nos ancêtres, des matériaux résiduels ou des flux de résidus sont apparus, nous les appelons déchets : éclats, tessons, débris, et toutes sortes d'objets d'usage courant. Sont aussi assimilés les eaux usées ou la fumée, cette dernière étant parfaitement documentée dans les grottes. Les déchets – produits de transformation sans utilité ultérieure - sont donc toujours directement liés à la transformation des matériaux, c'est-à-dire à la technique et à la fabrication d'objets, à leur consommation, ainsi qu'à la valeur qui leur est attribuée par une société. Il en est toujours ainsi aujourd'hui.

D'un point de vue historique, la gestion des déchets par l'homme a toujours été caractérisée par deux comportements. D'une part, il jetait tout ce qu'il considérait comme inutile. D'autre

part, il a soigneusement récupéré et recyclé tous les matériaux qui avaient une valeur économique et qui pouvaient être réintroduits dans un cycle économique (illustration 1). Toutes les fouilles archéologiques confirment que les déchets et leur valorisation accompagnent l'homme depuis l'origine des temps et à travers toutes les époques et cultures historiques.

1.2. Les défis des flux de déchets pour l'avenir

Avec l'avènement de la science moderne et la percée de la révolution industrielle, les déchets ont connu un nouveau développement dans deux directions. D'une part, les quantités de déchets ont augmenté de manière incommensurable en raison de la consommation de masse. D'autre part, la qualité des déchets a également changé de manière significative. De nouveaux procédés de synthèse en chimie ou des procédés physiques révolutionnaires comme la fission nucléaire ont créé une nouvelle qualité de produits qui dépassent de loin la dangerosité ou la toxicité initiale des substances d'origine et qui sont souvent persistants sur de longues périodes. De telles substances se sont retrouvées dans l'environnement, en quantités telles, que les cycles naturels subissent de graves dommages. Presque tous les grands problèmes environnementaux sont en fin de compte des problèmes de déchets et produits non valorisés. Il est grand temps que la société reconnaisse et thématise cette forte dépendance afin de faciliter des changements fondamentaux de comportement.

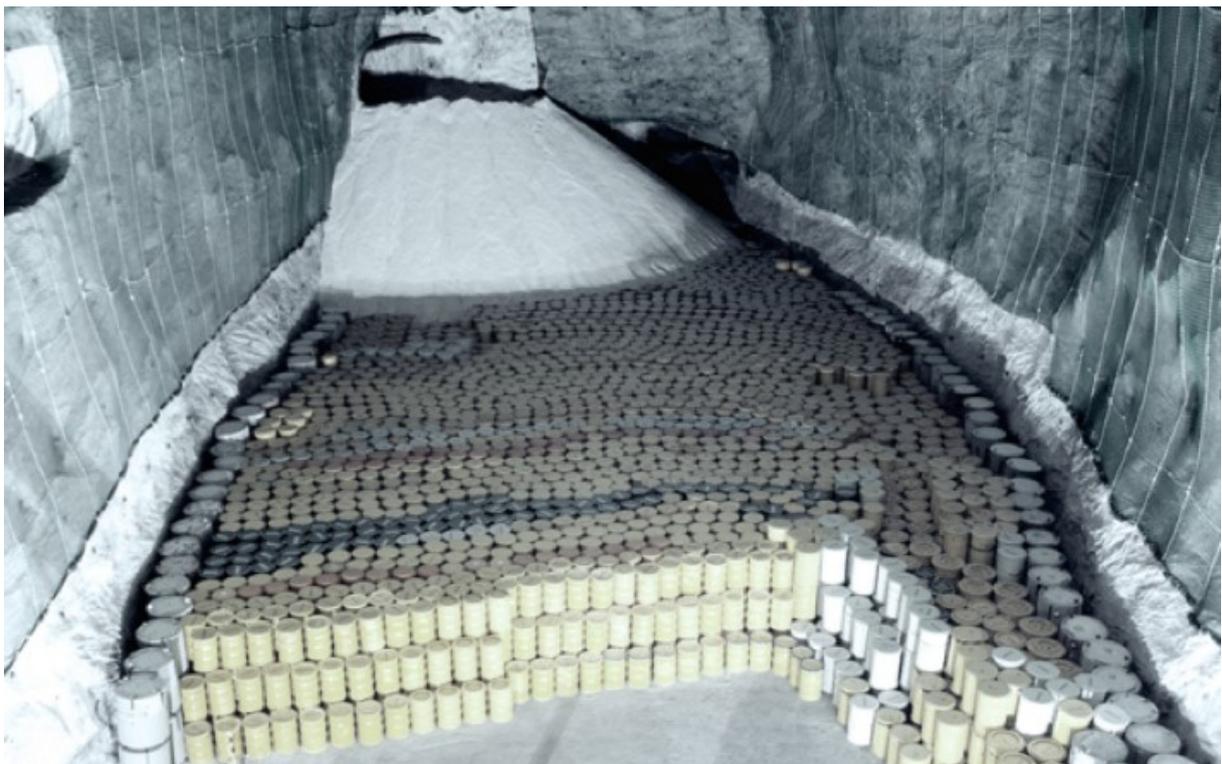


Illustration 2 : Photo des déchets spéciaux déposés dans les galeries de l'ancienne mine de sel de Morsleben, Saxe-Anhalt.

1.3. La mémoire, maillon de la chaîne entre les générations

Les déchets sont aujourd'hui perçus comme dangereux par de nombreuses personnes - mais la durée du danger est généralement totalement sous-estimée. Aujourd'hui encore, on peut par exemple détecter des eaux très acides contenant des métaux lourds provenant des activités

minières romaines. Après 2'000 ans! Pour la plupart des types ou des mélanges de déchets modernes produits en grande quantité, il faut même envisager des horizons d'impact beaucoup plus longs, de quelques milliers d'années à des millions d'années. La mémoire de ces effets à longue portée dans le temps et dans l'espace devrait donc absolument être transmise aux générations futures, dans le sens d'une réflexion sur les effets des révolutions techniques. L'idée de durabilité qui émerge aujourd'hui pourrait constituer une base sur laquelle de telles pensées pourraient être transportées dans le futur.



Illustration 3 : Schéma général de l'universalité de la production de déchets à longue échéance toxique (© M. Buser/S. Zantop).

1.4. Le Canton du Jura, 2 lieux emblématiques

Deux sites majeurs de décharges ont été assainis avec succès dans le canton du Jura.

A Bonfol, village d'Ajoie à la frontière avec la France, en 1960, la glaisière ne produisait plus une argile de qualité suffisante. Le trou fut comblé, entre 1961 et 1976, avec 114'000 tonnes de déchets industriels puisque les couches argileuses étaient réputées imperméables. Or, suite à de premières infiltrations d'eau aperçues en 1981, des fuites de polluants ont été constatées. En 2000, la République et Canton du Jura ordonna la décontamination et l'assainissement complet de la décharge industrielle de Bonfol (DIB) à l'exploitant qui était la Chimie bâloise (Basler Chemische Industrie – BCI) en respect de l'Ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (1998) nouvellement entrée en vigueur. 700 mètres de ligne ferroviaire, une nouvelle route de desserte et des canalisations d'eau ont été construites. Le terrain a été défriché, une halle d'excavation hermétique a été installée et le sol creusé jusqu'à une profondeur de dix mètres. Le 2 septembre 2016, la totalité des déchets et des terres contaminées ont été excavés, pour un volume total de 220'000 tonnes acheminées par le rail afin d'être traitées. Cela aura pris 16 années (2000-2016) et coûté 380 millions de francs à la Chimie bâloise pour un assainissement qualifié d'exemplaire par les observateurs et abondamment documenté par des publications, films et [site internet](#).

A **St-Ursanne**, au cœur de la chaîne du Jura, l'activité de l'usine à chaux cesse en 1993. Le site sert ensuite d'entrepôt de déchets de résidus spéciaux. Le 12 juin 1995, un groupe de militants écologistes de l'association Greenpeace occupe les galeries de l'ancienne mine, labyrinthe creusé depuis près d'un siècle dans la paroi calcaire à proximité de la cité médiévale des bords du Doubs. Ils y resteront presque un mois. Les activistes – pas moins de 75, si l'on se fie au nombre de croissants livrés chaque matin par la boulangerie – veulent dénoncer la gestion du site, devenu depuis l'arrêt de l'exploitation industrielle de la chaux un véritable dépotoir à déchets, dangereux pour l'environnement. Leur mobilisation marquera le début d'une longue et coûteuse procédure d'assainissement menée par le canton du Jura (plus au point 3.2 sur le site et sa mine d'histoires).

1.5. L'art et sa capacité à refléter les processus sociaux

Depuis toujours, l'art a su attirer le regard des gens sur des questions sociales, tendre un miroir à la société et la sensibiliser. Le « waste art » utilise les déchets et les produits inutiles et comme matériau de base à la création artistique.



Illustration 4 : Copie antique d'une mosaïque de Sosos de Pérgame (Musées du Vatican).

Jean Tinguely, le sculpteur du Nouveau Réalisme, a réalisé des machines inutiles et dépourvues de sens : des objets d'art comme miroir d'une réflexion sur l'homme et le sens existentiel. Pour le projet à St-Ursanne, l'œuvre de Tinguely est d'autant plus précieuse qu'elle réalise précisément cette combinaison entre déchets et art. L'exposition réalisée après son décès dans les galeries encore ouvertes de l'ancienne mine en 1993 possède encore aujourd'hui un rayonnement et une attractivité qui gagnerait à être exploitée. Le site se prête à l'exposition d'objets de « waste art » et à l'émulation culturelle autour de cette notion incongrue qu'un déchet peut devenir œuvre d'art.



Illustration 5 : Exposition Tinguely dans les galeries de des Fours à Chaux en 1993 (photo © Nicolas Paupe).

2. 5R – Une discipline – Une vision

2.1. La règle des 5R

La règle des 5 R est une recommandation de mode de vie écologique, popularisée par la blogueuse Béa Johnson, visant à un fonctionnement sans déchet.

Ses cinq principes sont :

- **Refuser** tous les produits à usage unique pour privilégier les achats ne créant pas de déchet (comme le vrac).
- **Réduire** la consommation de biens.
- **Réutiliser** (et réparer) tout ce qui peut l'être et redéfinir des utilisations à d'autres fins
- **Recycler** tout ce qui ne peut pas être réutilisé.
- **Réinventer**, dans le champ d'application de l'innovation. Ce que font les artistes de « waste art ». A l'origine le 5^e R est **Rendre à la terre**, composter tous les déchets organiques (rot en anglais).



Illustration 6 : Les 5 principes de la Fondation 5R.

2.2. Une discipline

La fondation 5R-Saint-Ursanne souhaite adopter cette règle des 5R comme discipline d'action avec les bonnes pratiques de l'économie circulaire (par exemple pour rénover le site des fours à chaux et des galeries de la mine). Le conseil consultatif sera en appui pour orienter la Fondation vers les meilleures ressources (conseils pratiques, matériaux et partenaires).

2.3. Une vision, 4 domaines

Si l'on veut favoriser la prise de conscience sur des problèmes de société, une approche ludique est un moyen éprouvé pour attirer l'attention et déclencher des actions. Cela prend généralement beaucoup de temps. C'est pourquoi un projet lié à un site, qui peut être développé et exploité sur une longue période, est tout à fait attrayant.

«5R-Saint-Ursanne» souhaite permettre une multitude d'activités sur le site dans quatre domaines.

Domaine 1 : Economie circulaire

L'économie circulaire et la gestion durable des ressources seront concrétisées par le projet lui-même : recyclage du site, réutilisation des matières premières et valorisation de déchets. L'économie circulaire sera ainsi au centre de la proposition de sensibilisation. Expositions, événements et rencontres d'émulation et de démonstration seront organisés sur le site même pour des visiteurs profanes comme pour des professionnels ou des experts.

Domaine 2 : Du déchet à l'œuvre d'art

Le « waste art » est une manière puissante d'aborder la problématique des déchets. Les artistes en arts visuels, images, peintures, sculptures... créent à partir de déchets. Des machines de Jean Tinguely ont été exposées temporairement dans la mine en 1993. Il s'agira d'examiner la possibilité d'une exposition permanente de certaines machines. Il est également prévu d'organiser des expositions temporaires d'art qui mettent l'accent sur la valorisation de matériaux recyclés.

Domaine 3 : Centre d'interprétation et activités événementielles

Un centre d'interprétation sera créé et valorisera la réalité historique des Fours à Chaux et de sa mine d'histoires. Il exposera également la problématique des déchets (en revenant sur l'histoire des sites jurassiens) et de l'économie circulaire. Il sera une nouvelle offre à St-Ursanne et les tickets d'entrée dans ce nouvel espace contribueront à assurer sa pérennité économique.

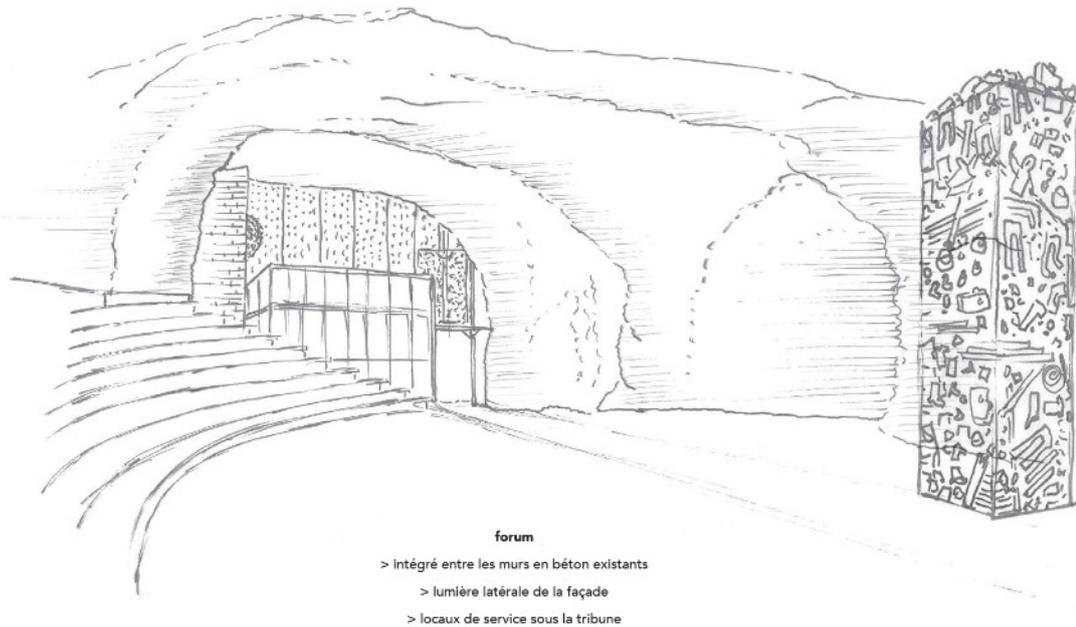


Illustration 7 : Esquisse d'un forum à l'intérieur de la grande galerie d'entrée (© M.Stünzi, squadrat Zürich).

Parallèlement à cela, un Forum sera créé dans les galeries donnant un lieu pour réaliser des forums, des discussions, des débats, des projections de films ou encore des événements culturels en utilisant les arts de la scène dont le théâtre.

Les locaux seront accessibles pour les activités culturelles de la commune de Clos du Doubs (par exemple le calendrier culturel d'Ursinia), du Parc du Doubs (organisation des « Jardins musicaux »), du Canton du Jura (dont l'office de l'environnement est à St-Ursanne) et du Mont-Terri project.

Domaine 4 : Lieu d'éducation et de formation

Les rencontres de démonstration autour de l'économie circulaire, les expositions de « waste art », le centre d'interprétation, les activités événementielles et le couplage de ces activités avec l'univers scientifique du Laboratoire du Mont-Terri et sa visite renforceront la sensibilisation sur le thème des déchets radioactifs et de la culture de la mémoire.

Ce large éventail d'activités doit constituer la première pierre d'une réflexion sur des questions fondamentales de l'existence humaine, sur l'importance de la science et de la technique dans la production et la réutilisation de déchets et sur la création de légats toxiques pour l'avenir. L'approche ludique, créative et légère des problèmes environnementaux et sociaux de notre époque permet de s'approprier le thème par tous les sens et pour tous les publics.

Finalement c'est bien un lieu d'éducation et de formation qui se dessine pour un public diversifié, pour les nouvelles générations, pour les artistes ainsi que pour des professionnels inspirés par ce lieu où l'innovation est favorisée par la rencontre entre l'Histoire, l'Art et les principes et techniques de l'économie circulaire.

3. Mine et anciens fours à chaux de St-Ursanne : un site idéal

3.1. L'ancienne mine

Le site de l'ancienne mine avec ses deux grandes galeries antérieures, se distingue par sa situation et sa beauté exceptionnelle.

- le passé du site, lié à l'un des deux plus grands problèmes de déchets spéciaux en Suisse et dans le canton du Jura, joue un rôle particulier dans l'histoire des déchets en Suisse,
- le site a été assaini avec succès,
- la propriété des galeries (Commune) et des voies d'accès (Canton propriétaire des parcelles de l'ancienne usine à chaux de St. Ursanne) est clarifiée à long terme,
- les galeries remblayées offrent de larges possibilités d'aménagement et de création de nouveaux espaces.

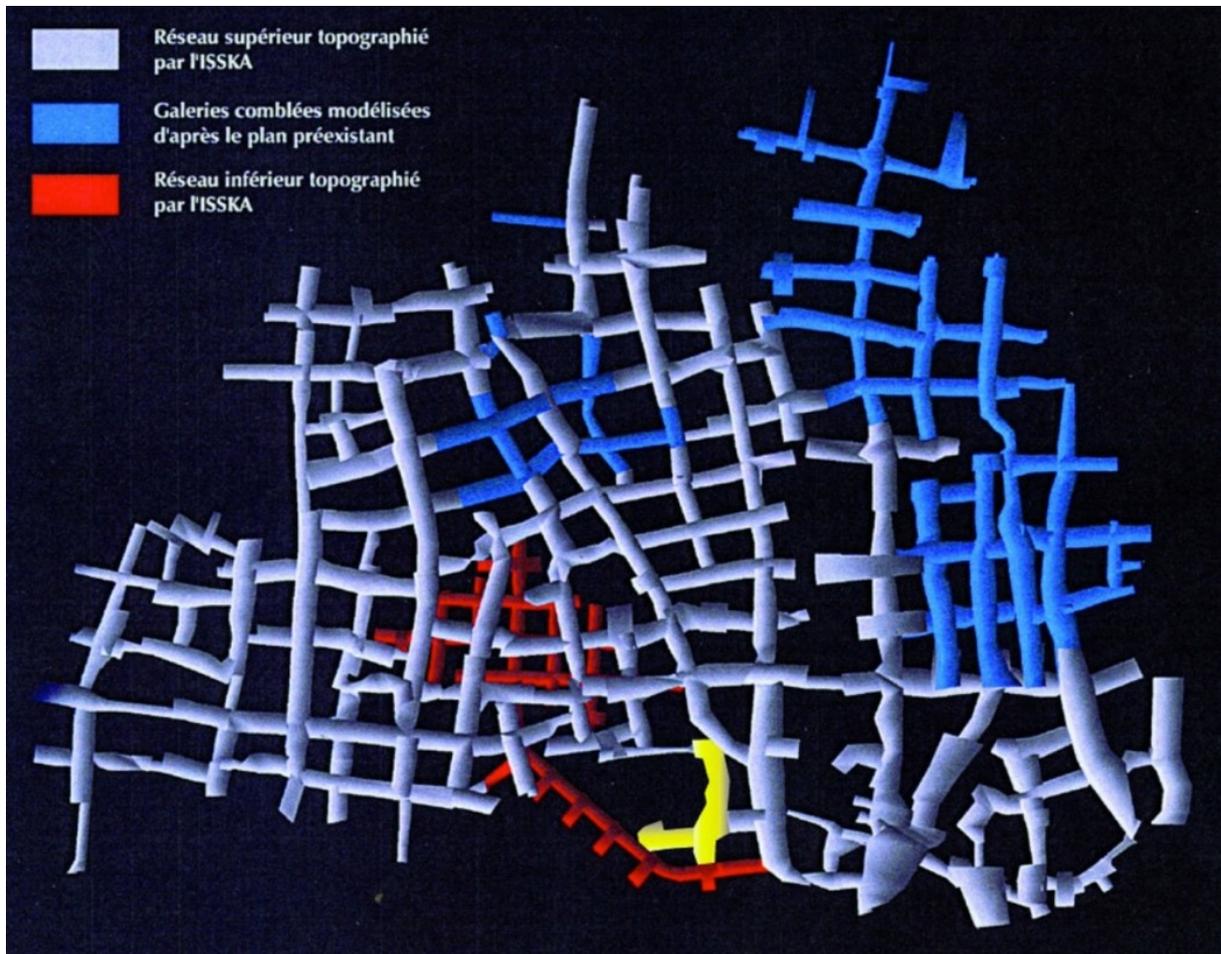


Illustration 8 : Réseau des galeries de la mine (©ISSKA/République et Canton du Jura).



Illustration 9 : Galerie «Bellevue», vue sur la vallée du Doubs au-dessus de Saint-Ursanne (photo @Gauthier Corbat).

3.2. Les fours à chaux de Saint-Ursanne, une mine d'histoires

Le livre de Marcos Buser et Nicolas Paupe retrace l'histoire de la découverte de la chaux, l'exploitation de la mine, de l'arrêt de l'activité et de l'entrepôt de déchets industriels et les activités culturelles menées ensuite.

Les déchets industriels entreposés dans les conduits souterrains après l'arrêt de l'exploitation de la mine dans les années 1990, la transformation de galeries en décharge de résidus spéciaux et la faillite de l'entreprise chargée de la gestion de ces déchets ont créé une onde de choc dans la Suisse des années 90. Le combat contre l'implantation de la décharge puis pour assainir les lieux est devenu exemplaire et a inspiré de nouveaux projets dans le domaine de la gestion des déchets.

Cette histoire passionnante enrichit le site qui gagnera à la valoriser pour la garder vivante et la partager aux visiteurs.

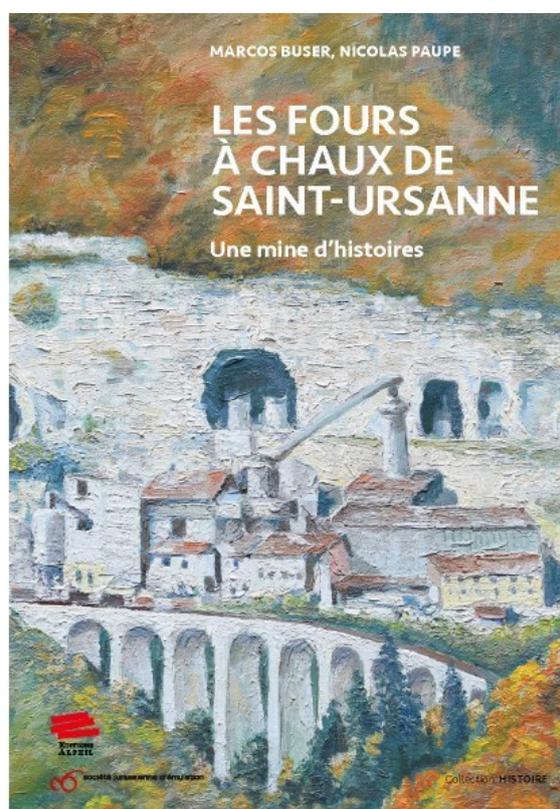


Illustration 10 : Couverture du livre paru en 2021 sur les Fours à Chaux (@Jean-Pierre Theurillat, Porrentruy).

3.3. A côté du Mont-Terri projet

La proximité du projet de recherche sur les déchets radioactifs du Mont-Terri et de son centre d'accueil permet une information particulièrement bonne et crédible sur le thème des déchets. Swisstopo, qui gère le laboratoire, doit, selon la volonté de la fondation, être intégré au projet. Les synergies futures se dessinent.

3.4. Dans la Perle du Jura

Surnommée « la Perle du Jura », Saint-Ursanne possède un patrimoine bâti historique remarquable dont la collégiale et le cloître datant des XIIe et XIIIe siècles. De nombreuses galeries d'art et antiquaires bordent les rues de la ville et un jardin médiéval vous fera découvrir les plantes médicinales et potagères utilisées autrefois. Point de départ idéal pour de nombreuses excursions en pleine nature, la région offre des activités aussi variées que la randonnée, le vélo, le canoë, la pêche ou encore le parapente.

La plupart des visiteurs de Clos du Doubs sont des excursionnistes (75%) et des touristes « court séjour » (moins de 3 nuits). Le premier bassin de clientèle de séjour est l'Arc lémanique puis la région de Zurich selon la fréquentation du bureau d'accueil de l'office du tourisme. Les trois types de clients principaux sont les Familles, les 40 – 65 ans, et les 65 ans et plus.

La saisonnalité de la fréquentation est marquée : Une haute-saison en juillet et août très touristique, deux moyennes-saisons (Pâques à juin / septembre à octobre) et une basse saison de novembre à Pâques.

4 manifestations principales animent la cité, deux en été et deux en hiver :

- Les Médiévales à St-Ursanne (une année sur deux) : 50'000 visiteurs
- Course de côte St-Ursanne – Les Rangiers
- La Saint-Martin en Ajoie : 30'000 visiteurs
- Le Marché de Noël à St-Ursanne : 20'000 visiteurs

Les domaines d'activités stratégiques touristiques de Saint-Ursanne sont :

- **Nature** contemplative, pique-nique, baignade,
- **Mobilité douce** (St-Ursanne est un lieu d'étape : itinéraires de mobilité douce, Grand Tour de Suisse, Route verte à e-bike) sur des itinéraires suisses d'importance,
- **Patrimoine** bâti, historique et spirituel de la cité médiévale de St-Ursanne,
- Le **MICE** (Meeting, Incentive, Congress, Event), c'est-à-dire le tourisme de groupes et de manifestations, avec un tourisme principalement de loisirs et un peu de tourisme d'affaires (avec par exemple le centre du Mont-Terri).

4. Accessibilité et infrastructures

4.1. A côté de la gare CFF

La proximité immédiate de la gare CFF de St-Ursanne est un grand avantage. Les liaisons de transport sont excellentes, même depuis des destinations plus éloignées comme Bâle, Berne, Genève, Zurich ou même Paris.

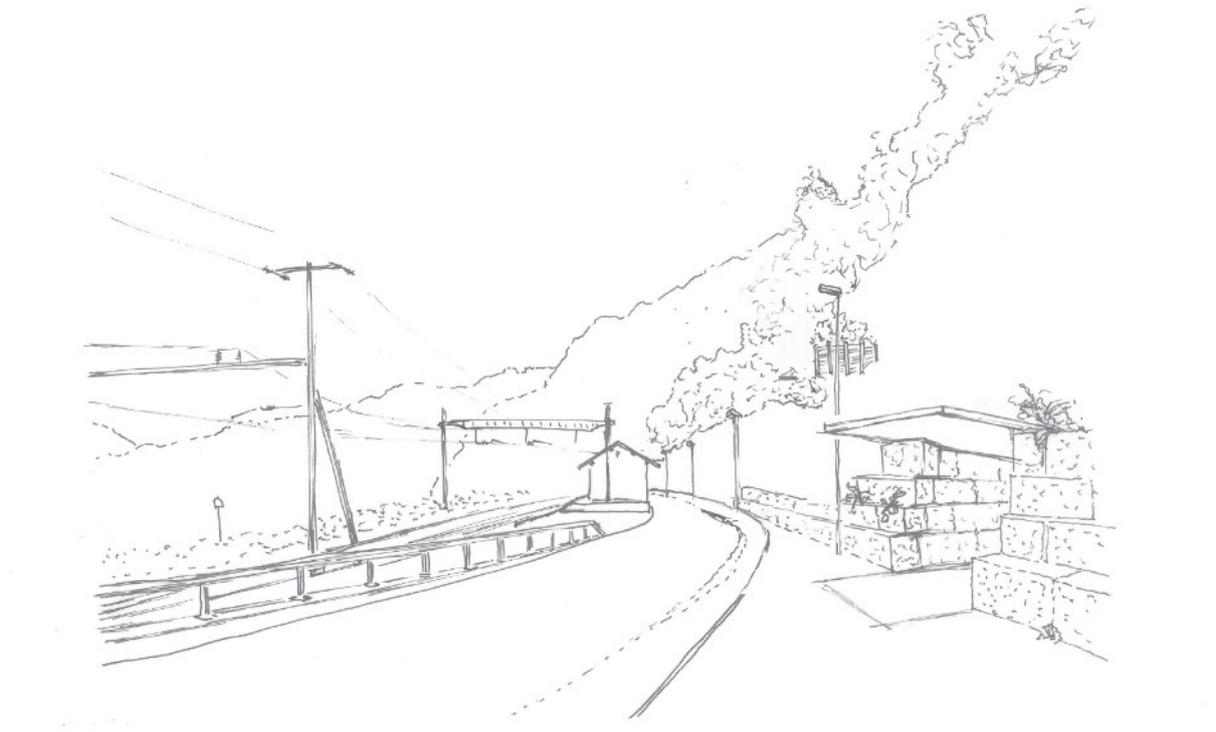


Illustration 11 : L'accès depuis la gare de St. Ursanne (© M.Stünzi, squadrat Zürich).

4.2. Au dénivelé assumé

Le schéma suivant, produit par le bureau d'architecte zurichois SQUADRAT visualise la typographie du lieu en 5 niveaux : Plateau supérieur (galeries) / Plateau médian (phare) / La gare / La promenade / La ville. Les 23 mètres de dénivelé entre la gare et les galeries peuvent aujourd'hui se parcourir facilement par un monte-charge, les escaliers et à pied.

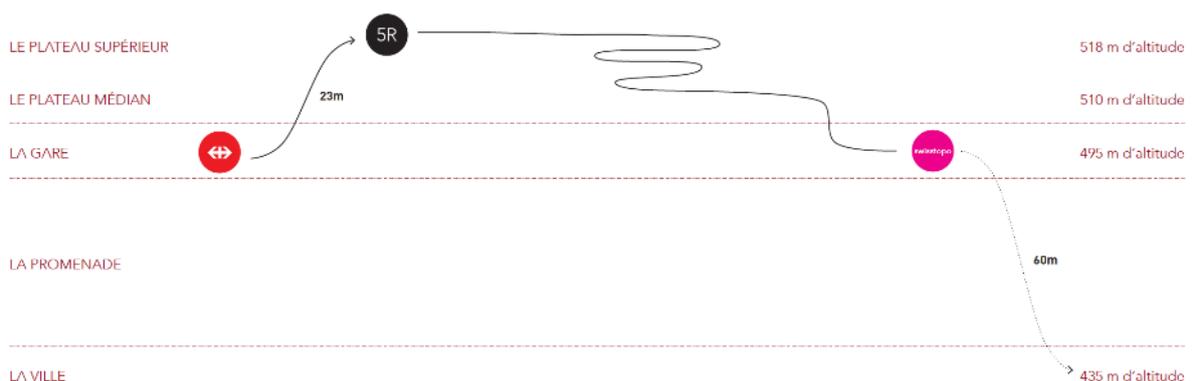


Illustration 12 : Topographie du lieu (© M.Stünzi, squadrat Zürich).

4.3. Accès aux galeries

Les galeries sont bien desservies par des routes d'accès et des chemins de randonnée. Le réseau de chemins existant permet une desserte attrayante et variable des deux galeries. Il est

également possible de relier le quai de la gare (plateau médian) à travers l'un des bâtiments de l'ancienne Fabrique de Chaux situé tout à l'ouest du complexe industriel. Un accès souterrain par des galeries souterraines serait assez facile à réaliser.

4.4. Infrastructures et aménagement du territoire

D'importantes infrastructures nécessaires sur le site, telles que l'eau, les eaux usées et l'électricité, sont déjà disponibles dans les bâtiments de l'ancienne usine à chaux. Les conduites peuvent être prolongées sans grand frais à l'intérieur des galeries.

Les deux grandes galeries avant de la carrière souterraine seraient utilisées dans un premier temps. Le plafond de la première galerie est renforcé et sécurisé. Les toits de mine et les parements doivent être protégés contre les chutes de couches et de pierres dans la deuxième galerie conformément aux exigences de sécurité actuellement en vigueur dans le sous-sol. Ces deux grandes galeries offrent d'autres accès à d'autres galeries comblées, qui pourraient être vidées et utilisées ultérieurement.

Les bâtiments des Fours à Chaux sont en zone à bâtir et propriété cantonale. Leur aménagement en centre d'interprétation nécessitera l'accord du Canton et un grand permis de construire. Les mines sont propriété de la Commune et hors zone à bâtir (sous-sol). Leur aménagement devra être autorisé par un plan spécial.

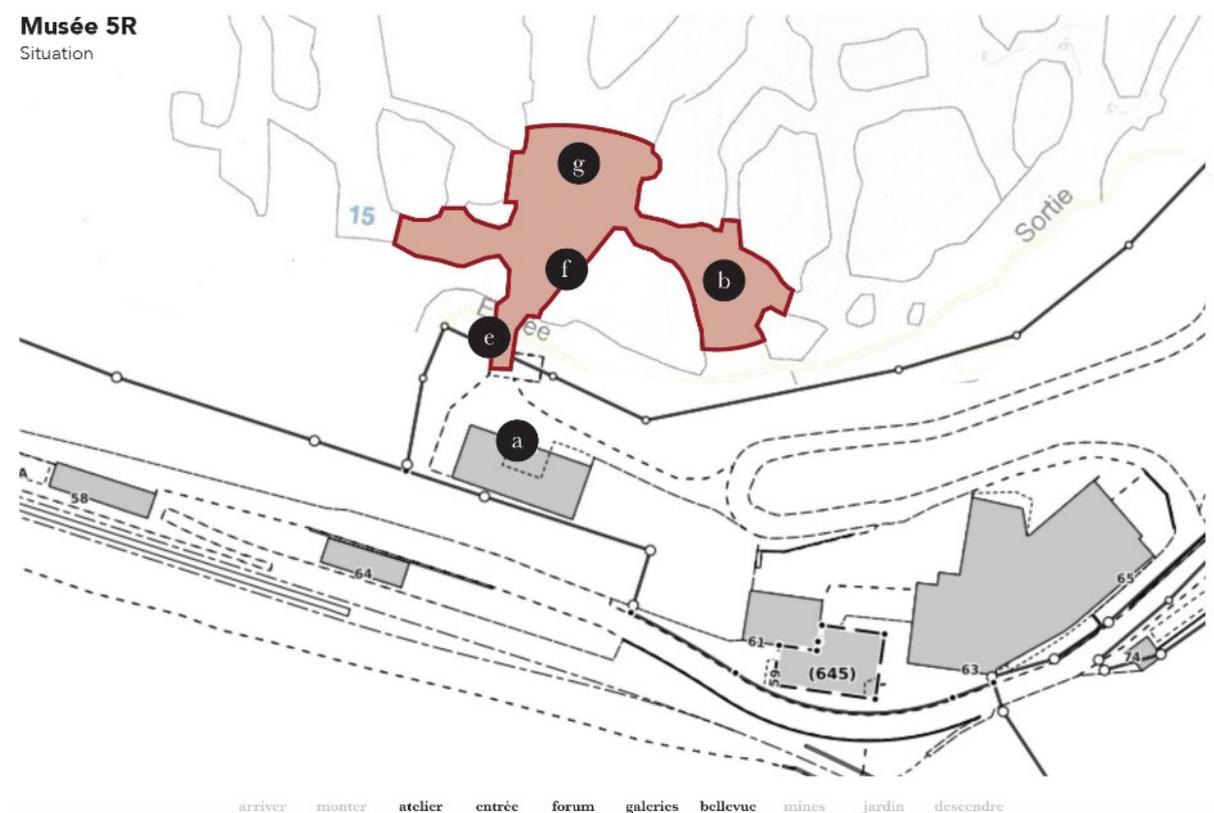


Illustration 13: Scénario d'utilisation possible des galeries ouvertes et zones d'activité (© M.Stünzi, squadrat).

4.5. Développé par des architectes et scénographes

Le projet 5R-Saint-Ursanne sera développé dans une première phase par une équipe d'architectes et de scénographes qui doivent intégrer et traiter les questions organisationnelles, thématiques et artistiques ainsi que financières.

5. Les acteurs et l'organisation

5.1. La fondation 5R-Saint-Ursanne

Ses buts

La fondation a pour but de créer des espaces de communication et d'émulation sur la problématique des déchets, ressources à valoriser par l'Art, la Culture, l'Innovation et la Formation. La règle des 5R du zéro déchet anime son action : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Réinventer (par la création artistique, l'innovation, la formation ou l'écoconception circulaire). Pour ce faire elle peut valoriser des sites comme les galeries des anciens Fours à Chaux de Saint-Ursanne (JU). Elle en délèguera la gestion et entretiendra les espaces créés.

Sa fondation

La fondation 5R-Saint-Ursanne est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse (CCS), fondée le 8 décembre 2022 à Porrentruy. Elle est exonérée d'impôts car reconnue d'utilité publique.

Les membres du conseil de fondation

Kaspar Müller, économiste, Binnigen (BL), président.

Jean-Paul Lachat, ingénieur agronome HES, Saint-Ursanne (JU), vice-président.

Jean-Maurice Maître, expert-comptable, Epauvillers (JU), trésorier.

Regula Rytz, historienne, Berne (BE), membre.

Marcos Buser, géologue, Zürich (ZH), membre.

Charles Juillard, juriste, Porrentruy (JU), membre.

François Lachat, juriste, Porrentruy (JU), membre.

Nicolas Paupe, conseiller en assurances, Saint-Ursanne (JU), membre.

Nicolas Ullrich, Metteur en scène/curateur en arts, Arlesheim (BL)/Saint-Ursanne (JU), membre.

5.2. Le comité consultatif

Son rôle

Le comité consultatif (Beirat) de la Fondation est un organe de conseil et d'accompagnement du Conseil de fondation. C'est un groupe de professionnels, engagés dans les divers périmètres thématiques adressés par la fondation. C'est un groupe de personnes réactives, créatives et force de proposition. Elles conseillent la Fondation et répondent à ses questionnements en

matière de stratégie, de gouvernance et dans leurs domaines spécifiques techniques ou artistiques. Le comité consultatif n'a pas de pouvoir décisionnel.

Ses membres

En cours de constitution, le comité consultatif compte René Longet (personnalité politique, écrivain et pionnier du développement durable) comme premier membre. D'autres membres ont été sollicités.

5.3. Les partenaires

Du point de vue thématique, le projet est vaste, et un grand nombre d'acteurs publics et privés se sentent concernés. La liste ci-dessous n'est pas fermée.

La Commune du Clos du Doubs

Propriétaire des mines et intéressée au développement touristique, la Commune a délégué son maire, Jean-Paul Lachat, au Conseil de Fondation de 5R-Saint-Ursanne pour une coordination optimale.

Jura Tourisme

La magnifique petite ville médiévale de Saint-Ursanne et ses environs sont dotés d'une stratégie touristique et d'un plan de mise en œuvre en déploiement. Jura tourisme est naturellement partenaire de la nouvelle proposition d'activité touristique. Le bureau de coaching en projet touristique TalentisLAB y apporte son soutien.

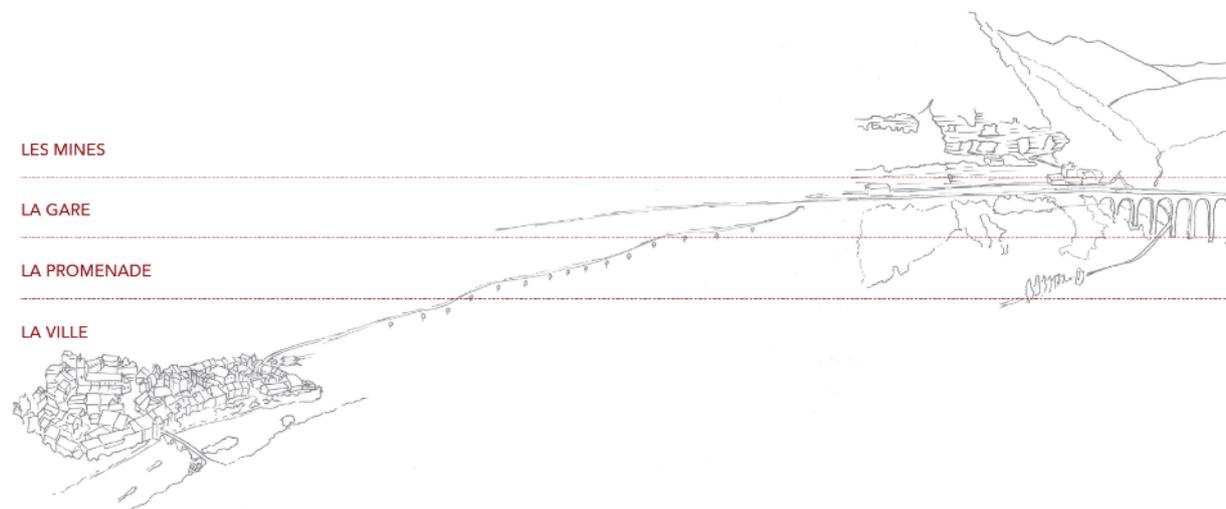


Illustration 14 : Topographie de la vallée (© M.Stünzi, s'Quadrat Zürich).

Le canton du Jura

Propriétaire de l'usine des Fours à Chaux, le Canton est naturellement partenaire. Le 7 septembre 2022, une première visite commune des galeries a eu lieu avec les cinq offices cantonaux de l'aménagement du territoire, de la culture, des infrastructures, de l'économie et de l'environnement.

Le Mont-Terri Project et Confédération helvétique

Le Mont Terri Projet <https://www.mont-terri.ch> est un projet de recherche international pour la caractérisation hydrogéologique, géochimique et géotechnique d'une formation argileuse (Argiles à Opalinus). Il permet la réalisation d'expériences scientifiques internationales dans la galerie de sécurité du tunnel autoroutier proche des galeries des Fours à Chaux. Il vulgarise le travail de recherche par un centre de visiteur et des visites guidées. Le projet "5R St-Ursanne" a été présenté aux responsables du projet Mont-Terri le 16 juin 2022.

De même, il est souhaité que la Confédération suisse soit également impliquée dans le projet via le projet Mont-Terri.

5.4. Prestataires potentiels

Les prestataires potentiels identifiés ci-dessous ont déjà visité le site et ont contribué par leurs premières idées à affiner le projet. Ils sont partants pour y joindre leurs forces.

Architectes

Sylvain Dubail, bureau d'architecte dB dubail begert, Rue des prés 12, 2350 Saignelégier, +41 78 690 56 99, + 41 21 566 11 75, dubail@dbarch.ch, www.dbarch.ch

Michael Stünzi, SQUADRAT Architekten GmbH ETH SIA, Mürtschenstrasse 30 | 8048 Zürich | +41 43 443 59 46, <http://www.squadrat-architekten.ch/>, office@squadrat-architekten.ch – A l'origine des dessins et schémas de ce document.

Scénographe

Mathieu Kottelat, Atelier Karma, Rue Saint-Georges 6, 2800 Delémont, 079 533 14 97, mathieu@atelierkarma.ch, <https://www.atelierkarma.ch/>

Site web

Xavier Freléchoz, informaticien indépendant.

Entreprise de construction-bois

Gauthier Corbat, GROUPE CORBAT, Vendlincourt et Glovelier, +41 32 427 04 04, g.corbat@groupe-corbat.ch, www.groupe-corbat.ch